

GRANDRIS FAITS DIVERS

Ivre, après une course-poursuite, il mène les gendarmes chez lui

Après une course-poursuite de 8 kilomètres, le conducteur, dont le taux d'alcool dans le sang était 1,40 g, a été interpellé à son domicile.

C'est une affaire pour le moins insolite qui s'est jouée dans la nuit de samedi à dimanche entre Saint-Nizier-d'Azergues et Grandris. Aux alentours de 2 heures du matin, un automobiliste aperçoit un équipage de la brigade de gendarmerie du Bois-d'Oingt. À sa vue, le conducteur prend peur et accélère. Pour cause, il a bu de l'alcool en quantité.

Son permis suspendu

Les militaires partent alors à sa poursuite, à grands coups de gyrophares et d'injonctions de s'arrêter émises par haut-parleur. Durant cette course-poursuite, le conducteur accélère, ralentit, accélère encore, slalome largement, empiète sur la voie d'en face obligeant les rares automobilistes circulant en sens inverse à rouler sur la bande cyclable ou la bande d'arrêt d'urgence. La course-poursuite s'est stoppée quelques minutes



■ Les gendarmes ont poursuivi le conducteur sur huit kilomètres. Photo d'illustration Le Progrès

plus tard : le conducteur est tout simplement rentré chez lui... avec les gendarmes toujours à sa suite. Interpellé, cet homme d'une cinquantaine d'années, a été placé en garde à vue. Et les tests d'alcoolémie ont révélé un taux de 1,40 gramme d'alcool par litre de sang. Il a été présenté au parquet puis remis en liberté, avec une convocation en justice pour mars 2016. Deux infractions ont été retenues : la conduite

sous l'emprise d'un état alcoolique et le « refus, par le conducteur d'un véhicule, d'obtempérer à une sommation de s'arrêter dans des circonstances exposant directement autrui à un risque de mort ou d'infirmité ». Le sous-préfet a également pris un arrêté à son encontre. Son permis de conduire est suspendu pour une durée de 6 mois, avec l'obligation d'une visite médicale favorable.

Laura Steen

CHESSY



■ Le permis du conducteur a été suspendu. Photo d'illustration Claude ESSERTEL

2,82 g/litre

C'est l'alcoolémie record détectée ce samedi par la brigade de gendarmerie du Bois-d'Oingt chez un automobiliste qui roulait à Chessy. Cet homme, âgé d'une cinquantaine d'années, créait des ralentissements dans le bourg. Les militaires se sont rapidement aperçus qu'il n'était pas dans son état normal. Et pour cause : son taux d'alcool atteignait 2,82 g par litre de sang. Le sous-préfet a pris un arrêté à son encontre : son permis est suspendu, de manière immédiate, pendant 6 mois. Une décision administrative assortie de visite médicale favorable et qui devrait être suivie d'une convocation judiciaire ultérieure.

SAINT-VÉRAND

450

C'est le nombre de visiteurs à la rencontre des auteurs de BD et mangas ce dimanche matin dans la salle des fêtes. L'ambiance était au dessin au brou de noix, l'aquarelle, la plume et à la dédicace. Plusieurs univers de la BD et du manga étaient représentés, styles graphiques et narratifs très hétéroclites. Arnaud Toulon, Christophe Girard, Ana Bess, le Fab (Damien Del Masso), Virgine Vyrhelle, Christian Offroy, Vincent Brédoire et Marc Leclech et Petrus (Olivier Paire) ont répondu présents à l'invitation des membres du comité de jumelage véranais. Pour cette 3^e bourse à la BD et aux mangas, la librairie Cassiopée (Bois-d'Oingt) et des bouquinistes de la région rencontraient aussi les passionnés ou néophytes curieux de découvrir de nouveaux auteurs.



■ Marc Leclech et Vincent Brédoire ont préféré l'auto édition pour démarrer leur carrière. Les auteurs de « Zombies tourista » dit « Zoto » sont d'Annecy. SVM

BAGNOLS LOISIRS

La gymnastique volontaire ouvre le bal

La gymnastique volontaire des Pierres Dorées propose parmi ses cours une activité danse folklorique qui compte plus de 30 inscrits le lundi soir à Bagnols. Tous se mobilisent pour organiser le premier bal folk de l'année sur le secteur, samedi 23 janvier, qui attirera à coup sûr de nombreux passionnés de danse folklorique.

Le bal sera animé par "l'Orches'trad" qui est l'atelier de musique d'ensemble du Folk des Terres Froides dans le Nord-Isère. Il est dirigé par Philippe Borne, président de l'association. Cette année, 25 musiciens seront présents avec leurs instruments tels que violon, flûtes à bec, flûtes traversières, clarinette, accordéon diatonique, guitare, violoncelle ou corne-



■ Les musiciens de l'Orches'trad. Photo DR

muse du Centre-France. Le répertoire est constitué de danses de toutes les régions françaises, avec des incursions dans certains pays voisins comme l'Italie, l'Irlande ou l'Angleterre. Les danses sont

accessibles à tous avec des explications pour les débutants.

SAMEDI 23 janvier à 20 h 30 à la salle des Deux Joseph de Bagnols. Contact : gydespierresdrees@laposte.net et 06.51.78.17.51.